

FCP de droit français

**STRATEGIE
EUROCOVERED ACTIONS
MATIERES PREMIERES**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : APICIL Asset Management
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIES**

APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Stratégie EuroCovered Actions Matières Premières (FR0011012384)

INITIATEUR : APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL

SITE INTERNET : www.apicil-asset-management.com

APPELEZ LE : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce Produit est autorisé à la distribution en France.

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 24 mars 2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Classification AMF : Actions internationales.

Indicateur de référence : MSCI USA Commodity Producers 10/40 dividendes nets réinvestis (ticker Bloomberg : NU739851) libellé en dollar US.

Objectifs de gestion : La gestion du FCP est active. L'objectif de gestion vise à obtenir une performance comparable à celle de l'indice MSCI USA Commodity Producers 10/40 (ticker Bloomberg : NU739851) libellé en dollar US (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) minorée des frais de gestion.

Stratégie d'investissement : L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance comparable à celle de son indice de référence. La gestion du fonds est discrétionnaire : le fonds sera essentiellement exposé aux émetteurs de l'indice de référence mais pourra être exposé accessoirement à des émetteurs non inclus dans l'indice de référence. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart limité par rapport au niveau de risque de l'indice de référence est anticipé.

Pour réaliser l'objectif de gestion, le FCP est exposé aux valeurs liées au secteur de l'extraction et de la production de matières premières. Les titres entrant dans la composition du portefeuille sont sélectionnés en fonction de leur poids dans l'indice et de leur liquidité. Un mécanisme de couverture permet de rendre l'OPCVM insensible à la variation du taux de change euro-dollar US.

Le Fonds peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir

ou exposer le portefeuille face aux risques des marchés actions pour tirer parti des variations de marché dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La limite d'exposition sur l'ensemble de ces marchés (titres vifs + instruments financiers à terme) est fixée à 105 % de l'actif net du Fonds.

La stratégie d'investissement n'intègre pas une approche d'investissement visant à promouvoir explicitement des caractéristiques d'ordre environnemental et/ou social, et qu'il n'avait pas non plus pour objectif l'investissement durable, conformément aux dispositions de l'Article 6 du Règlement UE n° 2019/2088 (SFDR). Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, conformément au Règlement UE n° 2020/852 (Taxonomie).

Affectation du résultat : OPCVM de capitalisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank. Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français.

Conditions de souscriptions et de rachat : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience du marché des actions. L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur :

Risque de contrepartie : risque lié à la capacité d'une contrepartie à respecter ses engagements financiers envers l'OPCVM.

L'utilisation d'instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 150 €	650 €
	Rendement annuel moyen	-88,51 %	-42,08 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 990 €	4 870 €
	Rendement annuel moyen	-40,08 %	-13,42 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 220 €	9 560 €
	Rendement annuel moyen	2,16 %	-0,89 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	20 710 €	19 320 €
	Rendement annuel moyen	107,10 %	14,08 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion serait sans effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs de votre investissement sont assurées par le dépositaire. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué par le principe légal de ségrégation des actifs du fonds de ceux du dépositaire.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	150,70 €	742,57 €
Incidence des coûts annuels*	1,51 % chaque année	1,49 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,60 % avant déduction des coûts et de -0,89 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	119,90 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats		0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition principalement au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : <http://www.amf-france.org> rubrique « Le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/>.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

- ✓ Depuis le 11 février 2022, précisions sur le règlement Taxonomie.
- ✓ Depuis le 11 avril 2022, interdiction d'investissement Russe/bielorruse.

3. RAPPORT DE GESTION

L'année 2022 n'a pas ressemblé à ce qu'elle aurait dû être tant au niveau économique que financier. Propulsées par la réouverture post-covid, les économies mondiales ont débuté l'année 2022 avec une dynamique portée par la consommation. Rapidement, toutefois, les nuages se sont accumulés avec tout d'abord le changement de pied des banques centrales qui après une phase de complaisance vis-à-vis de l'inflation en 2021 ont mené tout au long de 2022 une politique volontariste de hausse des taux d'intérêt afin de faire revenir les anticipations d'inflation à des niveaux proches de la cible souhaitée aux alentours de 2%. Force est de constater qu'à la fin 2022 l'objectif était atteint avec aux Etats-Unis et en Zone euro une inflation anticipée à 10 ans à respectivement 2.30% et 2.27% en baisse nette depuis les niveaux de 3% atteints au 1^{er} semestre. La réussite des politiques monétaires est remarquable si l'on juge avec raison que les banques centrales ne peuvent avoir d'influence directe sur les déterminants de l'inflation actuelle, à savoir, la hausse du prix des matières premières et les perturbations dans l'offre de biens et services.

Si le resserrement des politiques monétaires était justifié, il n'en demeure pas moins que le coût pour les agents économiques a été élevé. Si l'impact sur la croissance reste encore à évaluer, l'impact sur les marchés financiers a été net en 2022. La hausse des taux directeurs sur l'année (425 bps aux Etats-Unis, 250 bps en Zone euro) a déstabilisé les équilibres financiers construits depuis plusieurs années sur le fondement de taux proches de zéro. La tectonique des marchés financiers a ainsi œuvré toute l'année propulsant la plupart des performances des actifs financiers en territoire négatif. Sans rendement en début d'année, les actifs obligataires ont payé le prix le plus lourd de cet ajustement monétaire. La performance du Bon du Trésor américain à 10 ans est ainsi négative de 13.9% en 2022, quand l'OAT française à 10 ans baisse de 14.4%. Les marchés actions résistent mieux, bien aidés par un rebond des valorisations en fin d'année. L'Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis ne perd que 5.5%, tandis que le S&P 500 chute de 13.3%. Au sein de la classe d'actifs actions, ce sont les valeurs de croissance qui ont été les plus pénalisés, ainsi le Nasdaq perd 33.1% sur l'année. La hausse des taux qui induit un repricing des valorisations élevées des entreprises de croissance ainsi que les doutes sur leur dynamique de chiffre d'affaires expliquent ce désamour. Meta Platforms, maison-mère de Facebook, et Tesla ont ainsi tous deux corrigés de plus de 60% tandis qu'Alphabet et Amazon ont perdu 40% et 50% respectivement. Le marché du crédit a montré une certaine résistance en parti fondée sur la faible progression des taux de défaut (2.8% en 2022 contre 2% en 2021). La performance sur l'année du High Yield européen est de -8.9% contre -9.8% pour son homologue américain.

L'année 2022 restera une annus horribilis à l'instar de 2008 mais pour de toute autre raison. L'ajustement des taux mondiaux dont tout le monde s'accordait avant 2022 pour dire qu'il finirait par arriver est désormais derrière nous. Les fondamentaux qui ont prévalu à la politique des taux zéros sont toujours présents, à savoir la faiblesse de la croissance potentielle, liée à la faiblesse des gains de productivité et au vieillissement de la population.

Dans ce contexte, le fonds STRATÉGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIÈRES PREMIÈRES terminent l'année en hausse de 27.20% contre un indice à 37.07%.

L'année 2022 a été favorable aux secteurs des matières premières notamment grâce à l'envolée du prix du pétrole déclenchée par la guerre en Ukraine.

Les meilleurs performeurs sur l'année 2022 sont : Occidental Petroleum (+132.1%), Hess Corp (+104.9%) et Texas Pacific Land Corp (+101.2%).

A l'inverse les moins bons en 2022 sont : Cleveland (-21.4%), Alcoa (-18.2%) et Newmont Corp (-15.4%).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NEWMONT CORP	1 846 320,42	1 703 469,21
CONOCOPHILLIPS	2 097 998,33	1 165 812,91
NUCOR CORP	1 187 064,42	1 911 051,34
CHEVRONTEXACO CORP	2 118 304,80	938 870,69
EOG RESOURCES INC	2 022 397,47	1 033 604,69
FREEMPORT-MCMORAN COPPER & GOLD- B	1 405 276,65	1 358 501,42
EXXON MOBIL CORP	1 257 652,63	1 375 458,79
ISHARES-DJ O&G	1 485 865,91	748 841,22
CABOT OIL & GAS CORP	1 461 098,82	729 372,44
OCCIDENTAL PETRLM COM	1 384 087,93	670 015,68

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 25 458 325,52

- o Change à terme :
- o Future : 25 458 325,52
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE BEST SELECTION

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Une évaluation multicritère est réalisée annuellement par la société. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par contrepartie ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires courtiers et les contreparties bancaires) ;
- La nature de l'instrument financier, le lieu d'exécution, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Au cours de l'exercice, APICIL AM a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, au sens de l'instruction DOC-2007-02 (réf. 321-119 et 319-14 RG AMF) de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui n'ont pas été payés à partir des ressources propres d'APICIL AM. Ces frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant inférieur à 500 000 euros, raison pour laquelle un compte-rendu sur les frais d'intermédiation n'est pas requis.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial comprend 2 volets : l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique d'engagement actionnarial de la société de gestion et le compte-rendu annuel de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.apicil-asset-management.com.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPCVM gérés par les entités du groupe.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

REGLEMENTATION SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 SFDR

Le processus d'investissement de l'OPC est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La politique de rémunération d'APICIL Asset Management est conçue en accord avec les réglementations nationales et européennes (AIFM -Alternative Investment Fund Manager- et UCITS -Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) en matière de rémunération et de gouvernance. Depuis mars 2021, cette politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité.

Les détails de la politique de rémunération, y compris la manière dont les rémunération et avantages sont déterminés, sont disponibles sur le site web suivant: www.apicil-asset-management.com.

Cette politique de rémunération promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM gérés par la Société de Gestion. Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion.

L'ensemble des collaborateurs est concerné par cette politique. Cependant, les collaborateurs suivants sont considérés comme « personnel identifié » au titre des directives AIFM et UCITS, c'est-à-dire les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » :

- Les dirigeants (Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
- Les responsables de gestion et les gérants, que ce soient des gérants financiers ou des gérants privés ;
- Le responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI) ;
- Le responsable du contrôle des risques ;
- Le responsable du middle-office ;
- Les membres de l'équipe de Distribution ;
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPCVM/FIA gérés et dont le salaire est significatif (c'est à dire équivalents à ceux des dirigeants, des gérants financiers ou des gérants privés.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Exercice 2022 :

Aucune modification n'a été apportée à la politique en 2022. La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2022 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect de la politique de rémunération adoptées par le Conseil d'administration.

Pour l'année civile 2022, les rémunérations sont réparties de la manière suivante :

	Exercice 2022	
	Ensemble des collaborateurs	Personnel Identifié
Effectifs (ETP en moyenne sur l'exercice 2022)	30	19
Rémunération totale	2 333 k€	1 597 k€
Dont rémunération fixe versée au cours de l'exercice 2022	2 137 k€	1 424 k€
Dont rémunération variable au titre de l'exercice 2022 versée en 2023	196 k€	173 k€
Dont non différé	196 k€	173 k€
Dont différé	0 k€	0 k€
Dont intéressement aux plus-values	0 k€	0 k€

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

APICIL Asset Management

20 rue de la Baume

75008 Paris

Adresse courriel : AM_Secretariat_General@apicil-am.com.

www.apicil-asset-management.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS

MATIERES PREMIERES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
APICIL Asset Management

20, rue de la Baume
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIERES PREMIERES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIERES PREMIERES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais de communication de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 26 mai 2023

Paris La Défense, le 26 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	24 971 623,17	11 802 737,71
Actions et valeurs assimilées	24 118 516,60	11 716 430,27
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	24 118 516,60	11 716 430,27
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	714 863,55	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	714 863,55	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	138 243,02	86 307,44
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	138 243,02	86 307,44
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	464 364,39	124 284,21
Opérations de change à terme de devises		
Autres	464 364,39	124 284,21
COMPTES FINANCIERS	679 959,98	280 730,05
Liquidités	679 959,98	280 730,05
TOTAL DE L'ACTIF	26 115 947,54	12 207 751,97

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 829 062,42	11 798 430,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 437 944,98	49 471,14
Résultat de l'exercice (a,b)	295 480,53	77 831,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	24 562 487,93	11 925 732,79
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	138 547,22	86 252,32
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	138 547,22	86 252,32
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	138 547,22	86 252,32
Autres opérations		
DETTES	83 838,78	42 999,69
Opérations de change à terme de devises		
Autres	83 838,78	42 999,69
COMPTES FINANCIERS	1 331 073,61	152 767,17
Concours bancaires courants	1 331 073,61	152 767,17
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	26 115 947,54	12 207 751,97

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0323	20 165 010,31	
E7 USDEUR 0323	5 293 315,21	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0322		8 557 412,15
E7 USDEUR 0322		3 460 869,90
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 054,64	5,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	661 740,27	204 520,86
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	666 794,91	204 526,06
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	43 198,45	5 773,05
Autres charges financières		
TOTAL (2)	43 198,45	5 773,05
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	623 596,46	198 753,01
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	296 268,86	122 622,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	327 327,60	76 130,62
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-31 847,07	1 700,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	295 480,53	77 831,56

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011012384 - Part STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIERES PREMIERES : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIERES PREMIERES	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	11 925 732,79	6 954 428,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	16 421 477,26	4 256 264,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 717 660,12	-3 086 474,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 914 172,59	980 921,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-484 154,20	-41 259,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 577 905,48	194 047,53
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 492 846,82	-1 067 969,94
Frais de transactions	-46 664,14	-8 677,24
Différences de change	1 012 361,92	595 680,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	72 899,99	3 024 336,97
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 733 955,48	3 661 055,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 661 055,49	-636 718,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	51 935,58	48 303,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	138 243,02	86 307,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-86 307,44	-38 003,93
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	327 327,60	76 130,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	24 562 487,93	11 925 732,79

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	25 458 325,52	103,65
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	25 458 325,52	103,65
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							679 959,98	2,77
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 331 073,61	5,42
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	679 959,98	2,77								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 331 073,61	5,42								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	24 118 516,60	98,19						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	714 863,55	2,91						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	457 364,58	1,86						
Comptes financiers	679 959,98	2,77						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	25 458 325,52	103,65						
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	6 999,81
	Dépôts de garantie en espèces	431 798,61
	Coupons et dividendes en espèces	25 565,97
TOTAL DES CRÉANCES		464 364,39
DETTES		
	Frais de gestion fixe	80 113,49
	Autres dettes	3 725,29
TOTAL DES DETTES		83 838,78
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		380 525,61

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	70 377,823	16 421 477,26
Parts rachetées durant l'exercice	-32 225,545	-7 717 660,12
Solde net des souscriptions/rachats	38 152,278	8 703 817,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	99 769,857	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	294 090,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

Conformément au prospectus du fonds, des frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF ont été facturés directement à l'OPCVM.

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	186 049,13

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	295 480,53	77 831,56
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	295 480,53	77 831,56

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	295 480,53	77 831,56
Total	295 480,53	77 831,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 437 944,98	49 471,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	3 437 944,98	49 471,14

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 437 944,98	49 471,14
Total	3 437 944,98	49 471,14

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/12/2018	27/12/2019	28/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	3 978 709,71	3 895 431,67	6 954 428,74	11 925 732,79	24 562 487,93
Nombre de titres	33 548,960	30 165,190	55 113,340	61 617,579	99 769,857
Valeur liquidative unitaire	118,59	129,13	126,18	193,54	246,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,19	-2,14	5,28	0,80	34,45
Capitalisation unitaire sur résultat	0,39	0,95	0,94	1,26	2,96

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
BUNGE LTD	USD	3 593	336 090,02	1,37
TOTAL BERMUDES			336 090,02	1,37
ETATS-UNIS				
ALCOA CORP	USD	5 149	219 505,93	0,89
APA CORP	USD	9 067	396 819,39	1,61
ARCHER DANIELS MID COM NPV	USD	10 850	944 517,63	3,84
CABOT OIL & GAS CORP	USD	22 091	508 884,18	2,07
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	USD	7 730	617 472,34	2,51
CHESAPEAKE ENERGY CORP	USD	2 852	252 337,56	1,03
CHEVRONTEXACO CORP	USD	13 380	2 251 618,41	9,17
CLEVELAND-CLIFFS INC	USD	14 804	223 600,64	0,91
CONOCOPHILLIPS	USD	19 450	2 151 790,74	8,76
CORTEVA INC-W/I	USD	15 958	879 440,50	3,58
DARLING INGREDIENTS INC	USD	3 794	222 638,72	0,91
DEVON ENERGY CORP	USD	17 273	996 120,60	4,05
DIAMONDBACK ENERGY	USD	4 691	601 570,39	2,45
EOG RESOURCES INC	USD	16 273	1 976 072,53	8,05
EQT	USD	9 245	293 229,28	1,20
EXXON MOBIL CORP	USD	20 498	2 119 753,80	8,63
FMC CORP.	USD	4 886	571 697,73	2,33
FREEMONT-MCMORAN COPPER & GOLD- B	USD	33 395	1 189 771,24	4,85
HESS	USD	7 737	1 028 746,80	4,19
MARATHON OIL CORP	USD	18 815	477 519,27	1,94
MOSAIC CO/THE	USD	13 393	550 863,41	2,24
NEWMONT CORP	USD	21 314	943 203,45	3,84
NUCOR CORP	USD	7 492	925 858,35	3,77
OCCIDENTAL PETRLM COM	USD	17 330	1 023 454,62	4,17
OVINTIV INC	USD	7 061	335 705,33	1,37
PIONEER NATURAL RESOURCES	USD	4 845	1 037 455,04	4,23
STEEL DYNAMICS INC	USD	5 226	478 698,86	1,94
TEXAS PACIFIC LAND CORP	USD	172	378 030,71	1,54
TOTAL ETATS-UNIS			23 596 377,45	96,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			23 932 467,47	97,44
TOTAL Actions et valeurs assimilées			23 932 467,47	97,44
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ETATS-UNIS				
ISHARES-DJ O&G	USD	8 211	714 863,55	2,91
TOTAL ETATS-UNIS			714 863,55	2,91
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			714 863,55	2,91
TOTAL Organismes de placement collectif			714 863,55	2,91

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
EXXON MOBIL CORP	USD	1 200	124 095,26	0,51
NEWMONT CORP	USD	1 400	61 953,87	0,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			186 049,13	0,76
TOTAL Titres mis en dépôt			186 049,13	0,75
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
E7 USDEUR 0323	USD	84	28 548,66	0,12
EC EURUSD 0323	USD	160	109 694,36	0,45
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			138 243,02	0,57
TOTAL Engagements à terme fermes			138 243,02	0,57
TOTAL Instrument financier à terme			138 243,02	0,57
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-147 774,46	-138 547,22	-0,57
TOTAL Appel de marge			-138 547,22	-0,57
Créances			464 364,39	1,89
Dettes			-83 838,78	-0,34
Comptes financiers			-651 113,63	-2,65
Actif net			24 562 487,93	100,00
Part STRATEGIE EUROCOVERED ACTIONS MATIERES PREMIERES	EUR	99 769,857	246,19	